



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4041225

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 25/04/2024 11H38 C:005300 I:31312
V/REF : 940976
V/Email reçu le Jeudi 25/04/2024 a 11H38

SEMCODA
Agence de Bourgoin Jallieu
103, RUE DE LA LIBERATION
38300 BOURGOIN JALLIEU

V/REF.IMM. 00575
IMMEUBLE : LES RIVES -0575
ALLEE DU RESERVOIR
ALLEE DES RIVES
38300 BOURGOIN JALLIEU

Vaulx en Velin, le 30 Avril 2024

Référence Marché: M_230260003-1
LOCALISATION : ALLEE DES RIVES - CONTACTER M AKSOY (LOCATAIRE) TEL06 28901081
MOTIF : INTERVENIR POUR UN CURAGE DES RESEAU EU/EP - MAUVAISE ODEURS CHEZ LES
LOCATAIRES
Donneur d'ordre : Mme M. CONTAMIN

NATURE DE L'INTERVENTION :

Curage de réseaux par procédé hydraulique haute pression

LE 25/04 A 14H00 :
INTERVENTION A PARTIR DE L'ALLEE DES RIVES
REPERAGE ET RECHERCHE DU PROBLEME
- RESEAU BOUCHE PAR DE L'ENROBE, DES CAILLOUX ET DES LINGETTES

TENTATIVE DE DEBOUCHAGE - PARTIELLEMENT A CE JOUR JUSTE UNE CREATION
D'ECOULEMENT A ETE FAIT
PREVOIR UN GROS CAMION DE CURAGE
NETTOYAGE ET REPLI DU CHANTIER

LE 29/04 A 13H15 :
INTERVENTION D'UNE EQUIPE A DEUX TECHNICIENS
NOUS CONSTATONS QUE TOUT LE RESEAU EST EN CHARGE SUITE A DES TRAVAUX
QUI ONT ETE EFFECTUES PAR UNE SOCIETE EXTERIEUR (PRESENCE DE ROCHE DANS
LE RESEAU)

ASPIRATION DES EAUX USEES ET DES EAUX VANNES

OBSERVATIONS : CS LCOMPTER Email envoyé le 29/04/24 a 15H27 _ Envo i (CR/AB)

PREVOIR DE FAIRE INTERVENIR LA SOCIETE QUI A EFFECTUES LES TRAVAUX CAR
LE PROBLEME RISQUE DE REVENIR SI LES ROCHERS NE SONT PAS ENLEVES



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4041225

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

ATTENTION : EN AUCUN CAS NOTRE RESPONSABILITE NE PEUT ETRE ENGAGEE EN CAS DE
===== FUIITE QUI APPARAÎTRAIT A LA SUITE DE NOTRE INTERVENTION PAR SUITE
DU MAUVAIS ETAT DES JOINTS, DE LA POROSITE OU DE LA VIEILLESSE DES
FONTES, DU PLASTIQUE, DU GRES OU DU FIBRO-CIMENT.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
3,50	CU0001-H(s)curage >1er	tampon collecteur	2	120,58
3,00	CU0001-H(s)curage >1er	tampon collecteur	4	120,58
				422,03
				361,74
		TOTAL H.T.		783,77
		T.V.A. a 10,00%		78,37
		TOTAL T.T.C.En EURO		862,14

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 940976 du 25/04/2024

Réc.

SEMCODA

AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU

103, rue de la Libération

38300 BOURGOIN JALLIEU

Tel:04.74.28.13.22

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: servimo@servimo.fr; centreappels@servimo.fr;

Référence de la Demande

N°: 751 925 du 25/04/2024

THCVRDPCE Tvx hors contra Voirie reseaux Partie cne ext.

02-EE-2230-ENT-61567100

Marché : M - 230260003-1

Lieu d'intervention

ALLEE DES RIVES

38300 BOURGOIN JALLIEU

00575-00004 RESIDENCE LES RIVES

BOURGOIN JALLIEU

Délai

Date limite exécution : 10/05/2024

Observations

CONTACTER MR AKSOY SUR PLACE 0628901081

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
CU0001 Forfait curage jusqu'au 1er tampon collecteur CURAGE RESEAU EU / EP MAUVAISES ODEURS CHEZ LES LOCATAIRES	1,00	150,74	150,74	15,07	165,81
Total H.T.				150,74	
Total TVA				15,07	
Total TTC					165,81

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par CONTAMIN MAGALI le 25/04/2024

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Le Responsable d'Agence

Stéphane GAGET

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU

EDN5



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU 103, rue de la Libération 38300 BOURGOIN JALLIEU**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☒ Maison ou immeuble individuel ☐ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☐ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☒ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **ALLEE DES RIVES 38300 BOURGOIN JALLIEU**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURGOIN JALLIEU**

le **25/04/2024**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 940976